

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 01 octobre 2012 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2012-09-17

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le dix-septième jour du mois de septembre de l'an deux mille douze à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Yvon Robert, conseiller district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, greffière assistent également à cette assemblée.

... le conseiller Luc Champagne a motivé son absence.

Rs.2012-09-300

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 septembre 2012 avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

- 4.4 Lettre des Chevaliers de Colomb pour une demande de commandite.
- 18.1 Avis de présentation du règlement 240-2012.

REPORTER :

- Item 5.5
- Item 5.6

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2012-09-301

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 SEPTEMBRE 2012.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 04 septembre 2012 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 04 septembre 2012 tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2012-09-302

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVERSE DE CHEMIN PUBLIC PAR UN SENTIER DE MOTONEIGE (ARDAD).

Attendu que l'Association Régionale d'Auto-neigistes de Drummondville (ARDAD) soumet pour fins d'autorisation, une demande pour une traverse de chemin public par un sentier de motoneige située au 196, 4^e Rang à Acton Vale;

Attendu que l'inspecteur municipal confirme que l'emplacement choisi et la signalisation sont conformes aux normes prescrites par le Guide de Signalisation routière au Québec;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser la demande soumise par l'Association Régionale d'Auto-neigistes de Drummondville (ARDAD) pour une traverse de chemin public par un sentier de motoneige située au 196, 4^e Rang à Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2012-09-303

BULLETIN D'INFORMATION DU CLUB OPTIMISTE ACTON VALE INC.

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 50.00 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-349, au Club Optimiste Acton Vale inc. pour l'achat d'un espace publicitaire dans le bulletin d'information publié par ce Club.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2012-09-304

DEMANDE D'UTILISATION D'UNE SALLE AU REZ-DE-CHAUSSÉE DU CENTRE SPORTIF PAR LE CLUB OPTIMISTE D'ACTON VALE.

Attendu que le Club Optimiste d'Acton Vale ne possède pas leur propre salle afin d'y tenir des réunions mensuelles;

Attendu qu'une demande est soumise pour le prêt d'une salle au rez-de-chaussée du Centre sportif à raison d'une fois par mois pour une durée d'environ 3 heures, soit le 1^{er} mardi ou le 1^{er} mercredi de chaque mois;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville garde son statu quo jusqu'à la fin de l'année 2012, pour, par la suite, réévaluer à son prochain budget, les besoins pour les organismes locaux à but non lucratif;

Que la Ville autorise la location d'une salle au rez-de-chaussée du Centre sportif selon le règlement de tarification en vigueur et selon les disponibilités desdites salles, au Club Optimiste d'Acton Vale pour la tenue de leurs réunions mensuelles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2012-09-305

LETTRÉ DES CHEVALIERS DE COLOMB D'ACTON VALE POUR SOLLICITER L'APPUI FINANCIER DE LA VILLE D'ACTON VALE.

Attendu que les Chevaliers de Colomb d'Acton Vale organisent une levée de fonds pour la Fabrique St-André d'Acton Vale avec un souper spaghetti qui aura lieu le 27 octobre 2012 au sous-sol de l'église;

Attendu que les Chevaliers de Colomb sollicitent la Ville d'Acton Vale pour un montant de 1 250 \$ soit le coût du traiteur à titre de commandite;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville refuse de contribuer, considérant que cette dernière participe déjà au souper annuel de la Fabrique, au tournoi de Golf Inter Paroissial de la Fabrique, au projet Allume ta lumière et que le Service des travaux publics apporte son aide de façon régulière pour certains travaux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2012-09-306

RÉSOLUTION RELATIVE À LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS.

CONSIDÉRANT que l'édition 2012 de « La Semaine québécoise de réduction des déchets », organisée par Action RE-buts, se déroulera cette année, du 14 au 21 octobre 2012 sous le thème « Réduire c'est agir »;

CONSIDÉRANT que la Ville d'Acton Vale juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source,

le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

Que le conseil de la Ville d'Acton Vale proclame la semaine du 14 au 21 octobre 2012, « La Semaine québécoise de réduction des déchets ».

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus domestiques dangereux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2012-09-307

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE CARBURANT DIESEL SANS SERVICE À LA POMPE, CARBURANT RÉGULIER SANS-PLOMB SANS SERVICE À LA POMPE, DIESEL CLAIR ET HUILE À CHAUFFAGE POUR LA PÉRIODE DU 01 DÉCEMBRE 2012 AU 01 DÉCEMBRE 2015.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yvon Robert et il est résolu d'autoriser la directrice générale à demander, par voie d'invitation écrite, des soumissions pour l'approvisionnement de carburant diesel sans service à la pompe, de carburant régulier sans plomb sans service à la pompe, en huile à chauffage et en carburant diesel clair, pour la période du 01 décembre 2012 au 01 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2012-09-308

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA GREFFIÈRE À DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES DE CERTAINS IMMEUBLES POUR LA PÉRIODE DU 01 JANVIER 2013 AU 31 DÉCEMBRE 2015.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu d'autoriser la greffière à demander, pour la période du 01 janvier 2013 au 31 décembre 2015, par voie d'invitation écrite, des soumissions pour la cueillette des ordures de certains immeubles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... L'item 5.5 est reporté à une séance ultérieure.

... L'item 5.6 est reporté à une séance ultérieure.

Rs.2012-09-309

**RÉSOLUTION D'APPUI CONCERNANT L'EXEMPTION DE TAXES POUR
« LE CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ACTON VALE ».**

Considérant que le Centre communautaire d'Acton Vale a obtenu le 22 juillet 2003, une reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes foncières pour l'activité exercée au 1176, rue Bélair à Acton Vale;

Considérant que le Centre communautaire d'Acton Vale a complété le formulaire relatif à la révision périodique de la reconnaissance aux fins d'exemption des taxes foncières, le 30 août 2012;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Yvon Robert et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale donne une opinion favorable à la Commission municipale du Québec, pour le maintien de la reconnaissance aux fins de l'exemption des taxes foncières, demandé par le Centre communautaire d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... **DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2013.**

Le Groupe Évimbéc a déposé, le 12 septembre 2012, le rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2013 qui s'établit comme suit :

Rôle d'évaluation foncière 543 945 800 \$

Le conseil prend acte.

... Dépôt du rapport des départements suivants :

- a) Cour municipale – juillet & août 2012;
- b) Service des incendies;
- c) Bibliothèque municipale.

Le conseil prend acte.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 241-2012 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. Une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.

Rs.2012-09-310

ADOPTION DU RÈGLEMENT 241-2012.

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par le conseiller Yves Arcouette lors de la séance du 20 août 2012, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 241-2012 - Règlement modifiant le règlement de zonage 069-2003 de la Ville d'Acton Vale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2012-09-311

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA DÉMISSION D'UNE POMPIÈRE VOLONTAIRE AU SERVICE DES INCENDIES.

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter la démission de madame Pamela Bonneau à titre de pompière volontaire au Service des incendies de la Ville d'Acton Vale et de la remercier pour son excellent travail au sein de ce Service. Cette démission est effective au 4 septembre 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2012-09-312

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE DE L'USINE DE FILTRATION.

Attendu que la Ville a procédé, le 17 septembre 2012 à 10 h à l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de soumissions pour des travaux de réfection de la toiture de l'usine de filtration;

Attendu que NEUF (9) fournisseurs se sont procuré les documents sur le SEAO et que la Ville a reçu CINQ (5) soumissions;

Attendu que les soumissions reçues dépassent largement le montant prévu au budget pour la réfection de la toiture de l'usine de filtration;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

De rejeter les soumissions reçues;

De recommencer le processus de demande de soumissions, par appel d'offres, pour la réfection de la toiture de l'usine de filtration.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT.

Une copie du projet de règlement portant le numéro Projet 240-2012 a été remise aux membres du conseil. Tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture. De plus, une copie est disponible pour les personnes présentes dans l'assistance.

Le conseiller Yves Arcouette donne un avis de motion, avec dispense de lecture, à l'effet de présenter lors d'une prochaine séance un « règlement ayant pour but de modifier l'article 83 du Règlement n^o 177-2009 ».

... Dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le Comité consultatif d'urbanisme le 11 septembre 2012.

Le conseil prend acte.

VARIA

Rs.2012-09-313

VOTE DE REMERCIEMENTS.

Le maire Éric Charbonneau propose et il est unanimement résolu de remercier monsieur Alexandre Arcouette pour ses six années comme employé à la piscine municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 13.

| | |
|-------------------|---|
| M. Pierre Turenne | <ul style="list-style-type: none">• Commentaires concernant le bruit excessif provenant du camping de l'Île Enchantée.• Est-ce que la Ville a questionné la Régie concernant les prix pour la vidange des fosses septiques? |
| Mme Céline Landry | <ul style="list-style-type: none">• Commentaires concernant le bruit excessif provenant du camping de l'Île Enchantée.• Plainte concernant les chiens dans leur secteur (rue Simoneau, montée de la Rivière).• Plainte concernant les 4 roues sur le chemin public sans casque. |
| Mme Lucie Pépin | <ul style="list-style-type: none">• Commentaires concernant la SPA de Drummondville.• Demande que la Sûreté du Québec transmette des rapports à la Ville concernant les plaintes qu'ils reçoivent. |

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 40.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quarante minutes (20;40).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date